



Elections

Les prochaines municipales : en mars 2007 ou au printemps 2008 ?

Les élections en 2007, c'est le casse-tête : théoriquement, les municipales et les cantonales en mars ; la présidentielle en avril-mai ; les législatives en mai-juin ; et les sénatoriales en septembre. Cinq scrutins. Entre autres, cela pose des problèmes de compatibilité juridique, mais aussi des problèmes pratiques d'organisation.

Tout le monde s'accorde pour dire qu'il est indispensable de décaler certains scrutins. Mais lesquels et dans quel ordre les replacer, selon quel calendrier ? Le ministre de l'Intérieur, Dominique de Villepin, organise la concertation sur deux hypothèses. Dans les deux cas, on aurait la présidentielle en avril-mai et les législatives en juin.

C'est ensuite que les deux hypothèses varient selon qu'en septembre aient lieu les sénatoriales ou bien les municipales et cantonales. Dans le premier cas, les municipales et cantonales auraient lieu au printemps 2008 (soit des mandats d'une année supplémentaire pour les élus en place) ; dans le second cas, les sénatoriales seraient organisées en janvier 2008.

L'UMP, l'UDF et le MPF sont plutôt favorables à la première hypothèse : les élections nationales en

2007 ; les élections locales (municipales et cantonales) en 2008.

Le FN propose d'organiser les mêmes jours la présidentielle et les législatives et se prononce en faveur du report des municipales à mars 2008.

Les Verts sont plus favorables à la seconde hypothèse, proposant les municipales et cantonales fin novembre et début décembre 2007 (au lieu de septembre), puis les sénatoriales en 2008.

Le PS est hostile à l'organisation des sénatoriales avant les municipales. « *L'ordre dans lequel sont organisées les élections sénatoriales et les municipales est en effet déterminant car le collège électoral des premières résulte du résultat des secondes : les grands électeurs sont à 95 % des délégués des conseillers municipaux. Si l'on organise les sénatoriales de 2007 avant les municipales, elles se feraient avec un collège électoral issu du scrutin de 2001 qui avait connu une large victoire de la droite, à l'exception de Paris et Lyon qui avaient basculé à gauche* » (Maire Info du 31 août 2004).



Aide à domicile

Les *Actualités Sociales Hebdomadaires (ASH)* du 27 août 2004 publient le courrier de Michèle Piquerel-Morin qui exerce depuis six ans, à Rennes, la profession d'aide à domicile. Elle souhaite quitter cette profession malgré les satisfactions qu'elle lui apporte. Il s'agirait, selon elle, d'un « *métier incompatible avec tout projet d'avenir* ». Son principal grief,

précisent les *ASH* : « *l'instabilité ingérable des rémunérations* »...

Notre point de vue : l'aide à domicile semble faire le procès d'un secteur d'activité, mais sans rien dire de la structure même au sein de laquelle elle travaille, et en particulier de la façon dont celle-ci est gérée. L'accord de branche de l'aide à domicile du 29 mars

2002 relatif aux emplois et aux rémunérations revalorise considérablement la profession et les salaires. En l'occurrence, cette aide à domicile en bénéficie-t-elle ? Il ne semble pas qu'elle ait accepté la mensualisation : y a-t-il des raisons ? Elle évoque une «*rémunération suivant le niveau de formation*»,

mais s'est-elle formée ? Sa structure employeur le lui a-t-elle permis ? Ainsi, est-elle titulaire du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale, ce qui lui permettrait de percevoir un salaire plus élevé. Ce témoignage, brut, appellerait quelques précisions...



Vie associative

✓ Durant l'été, des bénévoles ont rénové la salle de réunion du CEAS. Elle n'est pas plus grande, mais elle est plus accueillante. Les adhérents y seront plus que jamais les bienvenus.

✓ Par ailleurs, le CEAS vient de rénover son matériel informatique (nouveau poste avec plus grande capacité, ADSL...). Ce n'est pas sans occasionner à court terme quelques désagréments, mais c'était une adaptation nécessaire !



Nous avons reçu

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) des Pays-de-la-Loire, *Informations statistiques.*

- « L'économie sociale et solidaire dans les Pays-de-la-Loire », n° 125, août 2004 (1 p.).
- « Accélération des créations d'entreprises au 1^{er} semestre 2004 », n° 126, août 2004 (1 p.).
- « Les bassins de vie ruraux de Loire-Atlantique : une population en forte croissance », n° 127, août 2004 (2 p.).
- « Les bassins de vie ruraux de Maine-et-Loire : une économie rurale diversifiée », n° 128, août 2004 (2 p.).
- « Les bassins de vie ruraux de la Mayenne : un contraste territorial marqué », n° 129, août 2004 (2 p.).
- « Les bassins de vie ruraux de la Sarthe : croissance démographique autour de l'axe Paris-Nantes », n° 130, septembre 2004 (2 p.).

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), *INSEE Première.*

- « 40 ans de services culturels et récréatifs – La télévision détrône le stade et le cinéma », n° 938, août 2004 (4 p.).

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), *INSEE Résultats.*

- « Enquête « étude de l'histoire familiale » de 1999 – Résultats détaillés », n° 33, coll. Société, août 2004 (47 p. + cédérom).
- « Créations et créateurs d'entreprises – Enquête SINE, profil du créateur 2002 », n° 16, coll. Economie, août 2004 (42 p. + cédérom).

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), *Etudes et Résultats.*

- « Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2003 », n° 332, août 2004 (11 p.).
- « L'évolution du RMI en 2003 : une analyse économétrique », n° 333, août 2004 (4 p.).
- « Les Fonds d'aide aux jeunes : bilan de l'année 2003 », n° 334, août 2004 (4 p.).
- « Les conditions de travail perçues par les professionnels des établissements de santé », n° 335, août 2004 (11 p.).

La pensée hebdomadaire

« Au lieu d'appeler les femmes à se couvrir la tête, il aurait mieux valu les encourager à utiliser ce qu'elles ont dedans ».

Shirin Ebadi, figure clé du mouvement réformiste en Iran, défenseur des droits de la femme et de l'enfant, prix Nobel de la paix en 2003, *Le Monde des Religions*, septembre-octobre 2004, n° 7 bis.